



Notre meilleure publicité ? C'est vous. Selon une étude canadienne, 34% des touristes privilégient le bouche-à-oreilles pour le choix d'une destination. Seuls 12% se décident grâce à l'internet. Nous devons donc vous donner de bonnes raisons de parler de nos produits, de notre agence et faciliter la conversation à cet égard.

Les acteurs de la station de Verbier réussissent très bien l'organisation de manifestations sportives et culturelles d'envergure. Pour l'hiver, je cite le Verbier Ride (freestyle), le Verbier High Five (diverses compétitions populaires avec des champions confirmés), le Xspeedski (kilomètre lancé), l'Ultime Session (pistes et disco) ou encore la célèbre et mythique Patrouille des Glaciers de Zermatt à Verbier. La saison d'été fait très fort également. Je cite le Verbier festival (musique classique essentiellement et de niveau mondial), le célèbre concours hippique de Verbier étalé sur 10 jours, la fameuse course VTT de Verbier à Grimentz et diverses manifestations telles que le marché du dimanche, courses à vélo ou à pieds etc. Le temps fort de 2009 a été l'arrivée à Verbier de la principale étape du Tours de France. Ce fut un succès populaire extraordinaire et très médiatisé. Cette arrivée a encore démontré la maîtrise des organisateurs bagnards (habitants de notre commune) pour l'organisation de grands évènements.

Et notre agence ? Pour conserver son leadership en matière de location de logements de vacances, d'administration de copropriété et de courtage immobilier, notre agence Guinnard Immobilier et Tourisme se démarque encore et notamment par son observatoire de l'immobilier. Ainsi, pour combattre la nouvelle loi sur le Tourisme, concocté par des politiques contre la volonté des acteurs touristiques, nous avons entrepris une étude détaillée de 351 logements à Verbier. Nous démontrons que les diverses taxes imposées aux propriétaires de résidences secondaires sont simplement inacceptables. En moyenne chaque propriétaire devrait payer une Taxe Touristique d'Hébergement (TTH) de CHF 982.- à CHF 2'946.- par an, selon le choix du tarif au m2 qui se situe entre CHF 10.- et CHF 30.-. Voir à ce sujet texte du 25.07.2009 « Loi sur le tourisme » sous la rubrique de notre site [www.guinnard.com / news](http://www.guinnard.com/news).

Pour ce qui est de l'immobilier de loisir en station, nous constatons une forte augmentation des surfaces moyennes. Celle-ci a doublé en 20 ans pour atteindre près de 160m2 par unité. Il semble que l'on atteigne le sommet de la courbe et que ces surfaces moyennes sont appelées à diminuer. Par ailleurs, des acheteurs potentiels nous sollicitent pour leur annoncer des « opportunités » suite à la crise. Et bien désolé ! Les propriétaires de Verbier ne vendent pas...ou si peu. D'ailleurs nos prévisions demeurent valables. Voir la Newsletter du 05.08.2009 sur notre site. Toutefois, je corrige mon pronostic sur les prix des loyers de courtes durées : la hausse attendue sera retardée par la crise financière. Par contre, le taux de réservation en résidences secondaires reste très bon. Il n'en ira pas de même dans l'hôtellerie, et nous pensons que Verbier résistera mieux que ses stations concurrentes.

Par la création en cours de la Région Verbier – Grand St-Bernard, les acteurs locaux font preuve de dynamisme et d'esprit pionnier. Encore ! L'organisation de notre tourisme redevient expérimentale et exemplaire. On ne peut qu'être optimiste pour notre chère station de Verbier.

André Guinnard
Verbier, le 24.08.2009

Votre Inscription:

[Changez votre abonnement](#)

[Se désabonner](#)

